

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2026

Le mercredi 1^{er} avril 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ANGLEFORT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri PLÉ, Maire.

Présents : C. SASSO, F. AURELLE, A. JASSERME, P. PRIMEVERT, L. BELLON, L. PROFIZI, E. DOMPS, V. SANTAMARIA, B. MOINE, Y. MUGNIER, C. DAVIET

Absent(s) non excusé(s) : /

Absent(s) excusé(s) : /

Procurations : M. CARRARA a donné procuration à H. PLÉ, M. JF THIERRY a donné procuration à F. AURELLE, T. MICHELI a donné procuration à C. DAVIET

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ouvre la séance et propose Mme C. Daviet comme secrétaire, en vertu de l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales. Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2/ ORDRE DU JOUR

1/ Autorisation de présence des secrétaires de mairie aux réunions du Conseil municipal

Jusqu'à présent, une secrétaire de mairie assistait systématiquement aux réunions du Conseil municipal. Après échange avec les intéressés, il est proposé que leur présence soit désormais assurée uniquement à la demande du Conseil municipal, en fonction des besoins.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

2/ Conseillers délégués – Détermination du nombre - Nomination et délégations

Il est proposé de nommer deux conseillers délégués et de définir leurs domaines d'intervention comme suit :

- M. Éric Doms : bâtiments, cimetières, forêt, alpages- voirie de plaine et pied de montagne, achat et entretien de matériel, développement durable, loi GEMAPI, environnement et gestion des nuisibles ;
- M. Vincent Santamaria : animations, sport, vie associative, développement du complexe sportif, équipements plan d'eau, CCC pompiers

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

3/ Fixation des indemnités des élus

Il est proposé de fixer les indemnités des élus comme suit :

- Le maire, M. Henri Plé : 48,66 % ;

- La première adjointe, Mme Pascale Primevert : 21,41 % ;
- Les trois autres adjoints, M. Yves Mugnier, Mme Laetitia Profizi et M. Michel Carrara : 12,17 % chacun ;
- Les deux conseillers délégués, M. Éric Doms et M. Vincent Santamaria : 12,17 % chacun.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

4/ Création des commissions municipales et leurs compositions

- **Urbanisme, CCUR, Plan de prévention, Document unique, Patrimoine, Incivilité, hygiène et sécurité :** Henri PLE, Pascale PRIMEVERT, Vincent SANTAMARIA, Jean-François THIERRY
- **Ecole, Handicap, Employé Administratif, RH, Conseil municipal jeunes, Club des anciens :** Pascale PRIMEVERT, Henri PLE, Laetitia PROFIZI, Cécile DAVIET, Céline SASSO, Lidia BELON, Frédérique AURELLE
- **Finance, budget, appel d'offre, Subvention, Assurances, Location et contrat divers :** Yves MUGNIER, Henri PLE, Laetitia PROFIZI, Cécile DAVIET, Lidia BELON, Frédérique AURELLE, Jean-François THIERRY
- **Communication, Réseaux sociaux Festivité Cérémonie, Tourisme culture et loisirs**
Fleurissement : Laetitia PROFIZI, Henri PLE, Pascale PRIMEVERT, Cécile DAVIET, Lidia BELON, Aurélie JASSERME, Céline SASSO
- **Animations, Sport, Associatif Développement complexe sportif, Equipement, Plan d'eau , CCC pompiers :** Vincent SANTAMARIA, Henri PLE, Laetitia PROFIZI, Michel CARRARA, Aurélie JASSERME, Thierry MICHELI, Bernard MOINE, Frédérique AURELLE, Pascale PRIMEVERT
- **Travaux, Voirie, Service technique, Eau potable, Employés communaux techniques, Pompiers, Nouveau projet :** Michel CARRARA, Henri PLE, Yves MUGNIER, Eric DOMPS, Thierry MICHELI, Bernard MOINE, Jean-François THIERRY
- **Bâtiments, Cimetière, Forêt, Alpage- voirie de plaine et pied de montagne, achat et entretien de matériel, Développement durable, Gemapi, Environnement, Nuisibles :** Eric DOMPS, Henri PLE, Yves MUGNIER, Michel CARRARA, Aurélie JASSERME, Bernard MOINE, Jean-François THIERRY
- **Conseil communal d'action sociale (CCAS) :** cette commission doit être composée de 8 membres, répartis entre élus communaux et membres extérieurs. Sont désignés en tant que membres communaux : M. Henri Plé, Mme Pascale Primevert, Mme Lidia Bellon, Mme Laetitia Profizi, Mme Cécile Daviet, Mme Céline Sasso, Mme Frédérique Aurelle et M. Bernard Moine. Les membres extérieurs seront désignés ultérieurement par arrêté, après avoir été contactés afin de confirmer leur volonté de poursuivre leur engagement.

La constitution de certaines commissions est reportée

- Commission d'appel d'offres (3 membres titulaires et 3 suppléants) ;
- Comité consultatif des impôts indirects (6 commissaires titulaires et 6 commissaires délégués) ;
- Garants de la forêt communale (3 garants) ;
- Commission de révision des listes électorales (3 membres issus de la liste Plé et 2 membres issus de la liste Thierry).

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de renouveler la convention

9/ Réparation du détecteur de fuites d'eau - Devis VON ROLL - réparation de 12 sondes et d'un casque d'écoute (2 297,88 €)

Ce dispositif permet aux agents du service technique de détecter les fuites d'eau sur le réseau. Le casque nécessite une réparation et les batteries doivent être remplacées.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

10/ Fourniture de poteaux et panneaux suite accident - rue du Relais : devis Direct Collectivités (274,82 €)

A la suite d'un accident de la circulation, le panneau de limitation à 30 km/h doit être remplacé. La commune avance les frais, qui seront ensuite remboursés par l'assurance.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

11/ Vidéosurveillance : maintenance 2026 - Devis CONNEXT

Entretien préventif, correctif et location du réseau (4 153,20 €). La société Connexit assure l'entretien du système de vidéosurveillance de la commune.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

12/ Création d'une application PanneauPocket

→ Par 13 voix pour H Plé, P Primevert, L Profizi, C Daviet, V Santamaria, L Bellon, E Doms, A Jasserme, C Sasso, B Moine, T Micheli, M Carrara, Y Mugnier et 2 abstentions : F Aurelle, JF Thierry dans l'attente d'un devis

13/ Site internet de la Commune - Maintenance 2026 - Ddevis REVONUM - maintenance annuelle du site internet (705,60€)

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

14/ Antenne du Colombier - Implantation d'un poste de distribution publique d'électricité Conventions de servitude avec ENEDIS

Ces conventions concernent l'implantation d'un poste de distribution sur le parking du Grand Colombier pour l'installation d'une antenne ainsi qu'une servitude pour les ouvrages souterrains en liant avec l'installation de l'ouvrage.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

15/ Travaux de sécurisation du Bourg

- Avenant de la convention avec le Département

Suite à l'augmentation des coûts de voirie à 35 880 euros, le département propose de réajuster sa subvention de 21 000 euros. Reste encore à percevoir pour la commune, 14 880 euros.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

5/ Désignation des représentants de la commune aux instances de groupement dont elle est membre

SIEA : Henri PLE, Michel CARRARA, Thierry MICHELI

BIBLIOTHEQUE : Pascale PRIMEVERT, Lidia BELLON

ADMIR : Pascale PRIMEVERT, Cécile DAVIET

PREVENTION ROUTIERE : Henri PLE, Vincent SANTAMARIA

CNAS : 1 Elu Laetitia PROFIZI, 1 Suppléant Sandrine TURCHET

AMBROISIE : Éric DOMPS, Aurélie JASSERME

FRELONS ASIATIQUES : Henri PLE

DEFENSE : Éric DOMPS

TOURISME : Laetitia PROFIZI

COMMUNES FORESTIERES : Henri PLE, Éric DOMPS

PLUI : Henri PLÉ - Pascale PRIMEVERT

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

6/ Création d'un nom de domaine pour les adresses électroniques des élus et des agents

La commune dispose d'un contrat de maintenance informatique avec le prestataire en charge du site internet. Après prise de contact avec celui-ci, il apparaît que le nom de domaine *anglefort.fr* est protégé. Il serait donc envisageable de créer une adresse électronique dédiée pour chaque élu, association et agent communal.

Ce dispositif permettrait aux membres du Conseil municipal d'échanger via des adresses professionnelles, sans recourir à leurs messageries personnelles, réduisant ainsi les risques en matière de sécurité et de protection des données (RGPD).

Il est proposé de soumettre au vote la poursuite de cette démarche, incluant la réalisation d'un devis.

→ Le Conseil Municipal approuve à la majorité : par 12 voix pour H Plé, P Primevert, L Profizi, C Daviet, V Santamaria, L Bellon, E Doms, A Jasserme, C Sasso, B Moine, T Micheli, M Carrara, et 3 abstentions : F Aurelle, Y Mugnier, JF Thierry car absence de données chiffrées

7/ Délégation de pouvoirs du Conseil municipal en faveur du maire

Le maire donne lecture de la délégation de pouvoirs actuellement en vigueur et sollicite son approbation par le Conseil municipal.

→ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

8/ Frelons asiatiques - Convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire 01 (GDS 01)

Le GDS 01 intervient sur la commune pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Le coût de chaque intervention est pris en charge à parts égales entre la CCUR et la commune.

À titre d'information, la commune a sollicité ce service à quatre reprises l'année passée. Le coût restant à sa charge s'élève à 150 € par intervention.

- **Travaux de sécurisation du Bourg - Phase 3 - Convention de co-maîtrise avec la CCUR - Assainissement**
Cette convention porte sur les travaux à venir concernant le réseau des eaux usées

→ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

16/ Remplacement d'une lame acier sur la lame braise – Devis Comestaz (343,15 €)

→ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

17/ Suspension du projet de boulangerie

Après étude des plans, du coût et des contraintes d'exploitation, le projet apparaît inadapté, notamment en raison de l'organisation des locaux (espace de vente en rez-de-chaussée et stockage à l'étage), générant des contraintes de manutention malgré la présence d'un monte-charge. Par ailleurs, une réflexion globale sur le nombre de commerces et leur financement s'avère nécessaire. Il est proposé de suspendre ce projet.

Mme Frédérique Aurelle précise que le boulanger n'a pas été consulté en raison de la période électorale.

→ **Suspension du projet à la majorité par 12 voix pour : (H. Pié, P. Primevert, Y Mugnier, L Profizi, C Daviet, V Santamaria, L Bellon, E Domsps, A Jasserme, C Sasso, T Micheli, M Carrara) et 5 contre (F Aurelle, JF Thierry, B Moine)**

18/ Suspension du projet de chaufferie bois

La commune constate des problèmes de chauffage au sein de l'école. Le projet en cours, estimé à 400 000 € avec 80 % de subventions, prévoit notamment le déplacement du bâtiment de chaufferie derrière l'établissement.

Cependant, certains éléments restent imprécis (travaux de voirie, déplacement du bâtiment, etc.), ne permettant pas de valider le projet en l'état. Il est également proposé d'étudier des solutions alternatives.

→ **Suspension du projet à la majorité par 12 voix pour : H Pié, P. Primevert, Y Mugnier, L Profizi, C Daviet, V Santamaria, L Bellon, E Domsps, A Jasserme, C Sasso, T Micheli, M Carrara 2 contre F Aurelle, JF Thierry et 1 abstention B Moine**

19/ Hébergement d'urgence – Prise en charge communale – Auberge et camping de Seyssel 01

La commune a pris en charge l'hébergement de deux personnes (un adulte et un mineur), d'abord à l'auberge d'Angletfort, puis au camping de Seyssel.

Aucune convention n'ayant été signée avec le camping, un devis de 1 400 € par mois a été proposé. M. le Maire souhaite organiser une rencontre avec la personne concernée et le gérant du camping (prévu le jeudi 2 avril 2026 à 17h).

Un rendez-vous est également prévu avec l'assistante sociale de Belley afin de constituer un dossier de prise en charge.

Ce point sera réexaminé lors d'un prochain Conseil municipal.

→ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

20/ Questions diverses

- **Création de conseils consultatifs**

M. le Maire propose la création d'un conseil consultatif composé de trois représentants de

chaque liste candidate aux élections municipales. Ces membres pourraient participer aux commissions ainsi qu'à l'élaboration des projets communaux.

Le Maire propose les candidatures suivantes : M. Olivier Duret, Mme Ludivine Jeannot, M. Eric Petrier, Mme Stéphanie Brachet, M. Bertrand Baruel et Mme Auriane Nuzzo.

L'ensemble des personnes sollicitées a donné un avis favorable.

Mme Frédérique Aurelle regrette que la liste d'opposition n'ait pas été consultée pour proposer des candidats.

→ **Accepte le principe de création de comités consultatifs et de créer les comités lors du prochain Le conseil municipal à l'unanimité**

- **Mise en place d'un système de vidéo projection** : Il est proposé d'équiper la salle du Conseil municipal et la salle des fêtes d'un système de vidéoprojection, afin de permettre au public de suivre les documents présentés en séance et d'améliorer l'équipement de la salle des fêtes.

→ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité** : pour la demande d'un devis.

- **Organisation d'une rencontre avec la population** : il est envisagé d'organiser une rencontre à la salle des fêtes afin d'accueillir les nouveaux habitants

→ **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

- **Installation de panneau d'affichage lumineux** : Le projet d'installation de panneaux d'information lumineux est évoqué. Des réflexions complémentaires sont nécessaires concernant leur emplacement et leur alimentation.

- **Le Conseil Municipal approuve à la majorité par 13 voix pour : (H. Pié, P. Primevert, Y Mugnier, L Profizi, C Daviet, V Santamaria, L Bellon, E Domsps, A Jasserme, C Sasso, T Micheli, M Carrara, B Moine et 2 abstentions F Aurelle, JF Thierry en raison de l'absence de données chiffrées**

- **Elaboration d'un règlement intérieur du conseil municipal** : Obligatoire dans les communes de plus de 1 000 habitants

21/ Informations diverses

- **Une prise de contact est prévue avec les employés communaux et administratifs**
- **Un point sera organisé avec le SHR (Syndicat du Haut Rhône)** : la présidente doit se déplacer pour étudier le secteur du Verdet susceptible d'être intégré au plan prévisionnel de 2026. Dans cette attente, la commune suspend tout projet de travaux sur le chemin concerné. Une rencontre est également prévue entre le SHR et l'usine d'Angletfort concernant les rejets d'eau
- **Des rencontres avec les associations et entreprises locales sont prévues**
- **Une visite des bâtiments communaux sera organisée pour l'ensemble du Conseil Municipal.**
- **À Champrion, un regard d'eau présente un affaissement** : une signalisation a été mise en place et un devis a été demandé à l'entreprise Effrège
- **Un agent du service technique est en arrêt depuis le 13 juin 2025.** Sa reprise est attendue prochainement et un entretien sera organisé afin d'évaluer d'éventuels aménagements de poste
- **Un RDV est prévu avec l'entreprise Burdet le 10.04.26**

- L'entreprise Confort Sécurité a effectué un démarchage sur la commune. Une convention a été proposée mais n'a pas été signée dans l'attente de la vérification de leur agrément
- Le nombre de demandes de dérogation scolaire étant en hausse, les communes de Seyssel, Corbonod et Anglefort envisagent une concertation afin d'apporter une réponse coordonnée
- Le Conseil d'école s'est tenu récemment : le maintien de 5 classes est confirmé pour l'année prochaine, avec 118 élèves inscrits à ce jour. L'équipe éducative a remercié la commune pour la subvention accordée au voyage scolaire
- Des travaux importants sont à prévoir à l'école. Un devis charpentier est à venir
- L'Auberge d'Anglefort demande que les volets soient retirés car ils sont sur le point de tomber. La Mairie a pris contact avec les pompiers pour envisager une manœuvre pour enlever ses volets. Ils en profiteraient pour faire une visite de vérification incendie.
- La convention signée avec famille relogée au-dessus du cabinet infirmier va jusqu'au mois de mai 26. Il paye un loyer de 700€/mois. Ce prix a été fixé en fonction du montant pris en charge par leur assurance
- La SNCF nous transmet un flyer sur les risques de déambulation des animaux domestiques sur les voies ferrées.
- Le journal mensuel Les Maires de France est mis à dispositions des conseillers dans le bureau des adjoints
- Info assemblée générale de l'Association Arc en Ciel le 18.04.26 à Seyssel
- Réception des félicitations du sénateur Patrick Chaise, de la CCUR
- Le Maire a rencontré le président de la CCUR, dont le départ est prochain. Les élections communautaires auront lieu le 14 avril 2026 à Chêne-en-Semine
- Le livre « Votre commune comment ça fonctionne » est disponible dans le bureau des adjoints
- Des aménagements ont été réalisés aux abords du lac (retrait de pierres côté champ) afin de faciliter l'entretien aux agents communaux. Certains habitants ont exprimé des inquiétudes quant à une éventuelle installation de gens du voyage, hypothèse jugée peu probable en l'absence de raccordements à l'eau et à l'électricité.

La séance est levée à 21h40

Le Maire,

H. PLÉ



La Secrétaire,

C. DAVIET

